

GRENOBLE ET S

GRENOBLE/VALENCE | Grève à la SNCF

Des usagers veulent être remboursés



L'ASULGV estime que le coût de la grève de juin pour les voyageurs réguliers avoisine les 100 euros. Photo Le DL/Archives

À la suite de la grève du mois dernier, la SNCF a proposé à ses abonnés TER le remboursement partiel de leur abonnement de juin, appliqué sous forme de réduction de 33 % du prix de leur abonnement de juillet.

Un geste que l'Association des usagers de la ligne Grenoble/Valence (l'ASULGV) estime trop faible au regard du coût réel subi pour les voyageurs. « La SNCF estime qu'il y a eu 10 jours de grève, mais à Grenoble, on en a eu pour 15 jours, rappelle Yves Gimbert, président de l'ASULGV, et le coût de la grève n'est pas seulement le coût de l'abonnement pour ces jours-là, il y a les heures supplémentaires de garderie, ou les transports alternatifs, par exemple. »

L'ASULGV réclame le remboursement intégral de l'abonnement du mois de juin

Après un dialogue avec ses adhérents et des usagers de la ligne, l'association estime que le coût de la grève pour les voyageurs réguliers avoisine les 100 euros, « soit le prix d'un abon-

nement mensuel », souligne Yves Gimbert.

L'ASULGV a ainsi déposé la semaine dernière une demande auprès du Comité SNCF de la ligne Grenoble/Valence, réclamant le remboursement intégral de l'abonnement du mois de juin.

Dans un souci d'équité, le choix du mois de gratuité – juillet, août ou septembre – est également revendiqué. « Les lycéens et étudiants ne paient pas un abonnement en été, précise M. Gimbert, et en raison des congés estivaux, seul le mois de septembre, travaillé pleinement, reflète les déplacements des voyageurs de juin. »

Le soutien d'Éliane Giraud

L'Association des usagers de la ligne Grenoble/Lyon a déposé lundi dernier une demande identique au Comité SNCF de leur ligne. Pour l'heure, les associations sont dans l'attente d'une réponse de la SNCF, mais ont d'ores et déjà reçu le soutien d'Éliane Giraud, vice-présidente de la Région Rhône-Alpes en charge des transports, qui a appuyé hier leurs requêtes.

Camille REGACHE